VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE CHOIX

DANS LE

TROISIEME DISTRICT.

2519-2523—Rue DECATUR entre la rue Espagne et l'avenue Lafayette.

BOULANGERIE établie depuis de longues années et belle résidence à deux étages. Louée à bail jusqu'au 1er juin 1902 à raison de $600 par an, payable $50 mensuellement. Occupée depuis dix ans par George Kaupp. Le SHOP débite environ un baril de farine par jour.

Encoignure de la rue DECATUR et l'avenue LAFAYETTE—Elégant édifice à deux étages, distribué pour magasin et résidence.

2518-2520—Rue DECATUR, entre l'avenue Lafayette et la rue Espagne—Belle bâtisse à deux corps de logis, à un étage.

Succession de Madame Margaret Schatz.

No 61 326—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, MERCREDI, le 20 juin 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 10 mai 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci après décrite à savoir—

1° Deux certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Decatur, Espagne, Chartres et l'avenue Lafayette, désignés par les numéros Cinq et Six, sur un plan particulier de Joseph Pillié, voyer, daté le 10 mars 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire; les dites portions de terre mesurent ensemble 61 pieds de face à la rue Décatur sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles, bornées dans le fond par le lot numéro Sept.

Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse à deux étages couverte en ardoises, la partie du bas en briques, et connue par le numéro 2519 rue Decatur, ayant quelque neuf chambres, hall, pallier, une grande bâtisse à un étage dans le fond, couverte en ardoises, une autre bâtisse à un étage couverte en ardoises, avec les fours pour l'usage de boulangerie, une autre bâtisse à un étage couverte en ardoises, connue par le numéro 2523 rue Decatur, ayant une chambre et un magasin pour la vente de pain, gâteaux, etc., grande entrée pour voitures, citerne, latrines, water works, etc.

Cette boulangerie est établie depuis près de cinquante ans et devrait attirer l'attention de ceux qui désirent s'établir dans l'exploitation de ce genre d'affaires. Vendue sujet au bail expirant le 1er juin 1902 à raison de $600 par an payable $50 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et North Peters, désigné par la lettre B, et mesure 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Decatur, 53 pieds 8 pouces de profondeur sur une première ligne de profondeur la plus près de la rue Espagne, puis 7 pieds sur une ligne parallèle à la rue Decatur, puis 28 pieds 2 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de profondeur et face à l'avenue Lafayette et 8 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à deux étages couverte en ardoises comme magasin et résidence, le rez de chaussée ayant un grand appartement adapté pour l'usage de n'importe quel genre d'affaires et quelque sept chambres au second étage, citerne, latrines, hangar; etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et North Peters, désigné par la lettre A, et mesure, commençant à une distance de 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de l'encoignure Lafayette et Decatur, 30 pieds de face sur la rue Decatur 53 pieds 6 pouces sur une première ligne de profondeur le plus près de l'avenue Lafayette, puis sur une ligne parallèle à la rue Decatur, puis 28 pieds 2 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de profondeur et face à l'avenue Lafayette et 8 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à deux étages couverte en ardoises comme magasin et résidence, le rez de chaussée ayant un grand appartement adapté pour l'usage de n'importe quel genre d'affaires et quelque sept chambres au second étage, citerne, latrines, hangar; etc.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, le balance à un crédit de un et deux ans, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement et garanti par le lien et privilège du vendeur et hypothèque conventionnelle reconnue ensemble avec l'usage de trois passages de trois pieds de large, communs aux lots A et B dudit plan, étant une partie du lot original No sept (7).

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que les lots ci-dessus décrits, désigné par la lettre C sur le devis ci-dessus mentionné de DeArmas et mesure d'après ledit devis vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Front, trente pieds deux pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de quatre vingt deux pieds sur le côté le plus près de la rue Lyon, quarante deux pieds une ligne sur une première ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bordeaux, de 3 trois pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne oblique, de 3 trente sept pieds trois pouces de profondeur sur la deuxième ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lots C et D sur ledit devis et étant une partie du lot original No sept (8).

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que le lot ci dessus décrit, désigné par la lettre D sur le devis ci-dessus mentionné, de De Armas, et mesure d'après cela vingt-huit pieds cinq pouces de face à la rue Front, trente pieds de large sur le côté près de la rue Bordeaux, quarante-deux pieds un pouce sur une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Lyon, de 3 trois pieds un pouce et quatre lignes sur une ligne oblique de 3 trente-sept pieds trois pouces sur la seconde ligne de profondeur, avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lot C et D sur ledit devis et étant une partie du lot original No sept (7.)

Les quatre (4) Doubles Cottages ci dessus sont à proximité de tous les agréments, ayant trois chambres de chaque côté, et se montreront un bon placement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Actes de vente, incluant tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Robert Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. C. Konenberger, avocat.

17mai—17 24 31—juin 7 14 17 21

A. A. Lesseps.

A L'ENCAN.

LA VACHERIE DE JULES SOULES.

Se composant de 15 MAGNIFIQUES VACHES LAITIERES, 2 BEAUX CHEVAUX, 1 CHARRETTE A LAIT, 1 CHARRETTE A COTON, BIDONS, HARNAIS, etc., etc.

SERA VENDU, à l'encan, JEUDI, le 31 MAI 1900, à 11 heures du matin, à la vacherie située sur le CANAL BROAD, encoignure de la rue HAVANE.

TERMES ET CONDITIONS: Jusqu'à $50 comptant; au dessus de $50 à trois mois de crédit, avec billets endossés sur place, à la satisfaction du vendeur avant livraison.

Le mobilier, $4 de vente par jour, ira au plus fort acheteur.

IMMEDIATEMENT après la vente ci-dessus, sera vendu, au même endroit et aux mêmes termes et conditions pour le compte de PIERRE BARBAZON, 10 MAGNIFIQUES VACHES LAITIERES AVEC VEAUX; 10 MAGNIFIQUES VACHES PRETES A VELER.

A. A. LESSEPS, Encanteur.

27 mai—27 29 30 31

Succession de Jean Juston.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 257—Division A—Attendu que Jeanne Marie Demazat, veuve de Jean Juston, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Juston, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

TH. S. CONNELL, Greffier.

22 mai—22 1 6 31

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Cottage Double,

Nos 2112-2114 RUE LAUREL,

Contenant 4 Chambres de chaque côté, avec Maisons à deux étages dans la cour. Ayant une valeur de location de $312 00 par an.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Martha Jenevein, veuve de James J. Given—No 40,312 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 445 rue du Camp—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, ch le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 24 mai 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Jackson, Josephine et Annonciation, désigné comme lot No 7 C sur un devis fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, le 6me jour de septembre 1884, d'après lequel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine 38 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 126 pieds 7 pouces et une ligne.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique au terme de la moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant l'assurance et la stipulation pour 10 pour cent pour honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1900 et les timbres du revenu de l'intérieur et l'acte de vente pardevant Emanuel L. Weil notaire.

26 mai—26—juin 1 8 17 23 27 28

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Occasion pour Placements.

PROPRIETES DE CHOIX

Dans le Sixième District.

Quatre Cottages Doubles,

4824, 4826, 4828, 4830 rue Tchoupitoulas.

4825, 4827, 4829, 4831 rue Front,

Entre les rues Bordeaux et Lyon

En l'affaire de Jacob J. Wolf vs Barbara Wolf et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, — Division E—No 61,433.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu le 1er mai 1900, et signé le 7 mai 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E en l'affaire de Jacob J. Wolf vs Barbara Wolf et als, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites, à savoir—

PROPRIETES FONCIERES.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 81 borné par les rues Tchoupitoulas, Bordeaux, Front et Lyon, désigné par la lettre A, sur un devis fait par George Dreux, voyer, le 22me jour de janvier 1900 et lequel devis est cattaché pour référence, et d'après lequel devis ledit lot mesure vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Tchoupitoulas trente pieds deux pouces de largeur dans le fond, quatre vingt deux pieds de profondeur sur la ligne de côté près de la rue Lyon, quarante deux pieds un pouce sur une première ligne de profondeur sur le côté près de la rue Bordeaux, de là sur une ligne oblique trois pieds trois pouces et quatre lignes, de la trente sept pieds trois pouces de profondeur sur la seconde ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lots A et B sur ledit devis et étant une partie du lot original No sept (7.)

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que le lot de terre ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, sur le devis ci-dessus mentionné de De Armas, et mesure d'après ledit devis, vingt-huit pieds cinq pouces de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds de largeur dans le fond, quatre vingt deux pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bordeaux, quarante-deux pieds un pouce sur une première ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Lyon, trois pieds un pouce et quatre lignes sur une ligne oblique de 3 trente-sept pieds trois pouces sur la deuxième ligne de profondeur, avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lots C et D sur ledit devis et étant une partie du lot original No sept (7.)

Les quatre (4) Doubles Cottages ci-dessus sont à proximité de tous les agréments, ayant trois chambres de chaque côté, et se montreront un bon placement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Actes de vente, incluant tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Robert Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. C. Konenberger, avocat.

17mai—17 24 31—juin 7 14 17 21

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété résidence commerciale de choix,

Centralement située sur les rues principales.

Toutes exceptionnellement situées et productives.

Succession de Adolphe Konrad.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 61,792.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 mai 1900 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, en l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les résidences et magasins en briques à deux étages, centralement situés, 714 rue Perdido dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, St. Charles et Caronde'et. Le lot de terre est désigné comme lot No 13 sur un devis et certificat d'arpentage fait par L. H. Pilié, voyer, le 7 avril 1884, annexé à un acte le 20 mai 1884, pardevant James Fahey, ancien notaire, lequel lot mesure d'après cela, en mesure américaine, 26 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido, 102 pieds, 6 pouces et 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Carondelet, 102 pieds 5 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté et 26 pieds 2 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, avec l'usage des murs mitoyens de chaque côté et dans le fond dudit lot. Un placement sûr et productif, payant maintenant $42 par mois ou $504 par an.

2° L'élégante résidence en briques à deux étages et mansarde No 142 rue S. Rempart, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Rempart, Dryades (maintenant Place de l'Université), Canal et Commune, contenant entrée vestibule, corridor, salon double cheminée en marbre, antichambre, alle à manger, office, cuisine et une chambre, veranda de devant en fer et galeries de derrière, corridor, 9 chambres, chambre à bain, etc., sur les étages du haut. La maison est bien lattisée, et cour pavée. Le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Sud Rempart, sur une profondeur de 120 pieds 11 pouces et 3 lignes sur un côté et 123 pieds et 7 lignes sur l'autre ligne de côté. Une splendide situation pour résidence privée ou professionnelle, et un placement meritoire. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1901 au taux de $75 par mois ou $900 par an.

3° La comode et attractive résidence en bois à deux étages et mansardes No 1426 rue Euterpe, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Euterpe, Polymnie, Coliée et Prytanée, retiré de la rue, contenant galeries, corridor, 12 chambres, cuve, chambre à bain, etc. Le lot de terre est désigné par le No 28 sur un p'an par Moalhausen, architecte, le 5 mars 1845, déposé en l'étude de T. O Starke, notaire en cette ville, comme plan 113, ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Euterpe sur 127 pieds 10 pouces 5 1[2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Bon voisinage, agréable, au centre des affaires et désirable pour résidence ou placement, sujette à un bail expirant le 30 septembre 1900 au taux de $50 par mois ou $600 par an.

4° La belle résidence double, en bois, à deux étages, Nos 1715 et 1717 rue Canal, dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Douane, retirée de la rue, sous barrière en fer, contenant de chaque côté galeries, corridor, huit chambres, bain, cour pavée, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre K sur un devis par John F. Braun, voyer, daté le 9 décembre 1881, d'après lequel dit devis ledit lot mesure 35 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Derbigny, et sur l'autre ligne de côté une prendière profondeur de 104 pieds 5 pouces et 4 lignes, de là sur une ligne courant vers la rue Derbigny 22 pieds 1 pouce et 3 lignes, de là sur une seconde profondeur de 26 pieds 1 pouce et 2 lignes à la ligne du fond qui mesure 12 pieds 10 pouces et 5 lignes, lequel lot de terre est composé de l'entier du lot No 25, et 10 pieds de face par la pleine profondeur, entre lignes parallèles, du lot No 24 et le fond du lot No 19. Une des plus jolies et agréables portions de la rue du Canal. Un placement d'autant plus désirable qu'il est sûr et productif. Sujet à un bail au taux de $55 par mois ou $660 par an, expirant le 30 septembre 19 0.

5° La moitié non divisée d'action est d'intérêt et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Douane, désigné comme lot No 26 sur un plan par E. Gethell, voyer, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesure 26 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Canal sur 104 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois et briques, élevé de terre, à deux étages le fond contenant 9 chambres, etc., désigné par le No 719 rue Canal.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour renforcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, N. P., incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

28 mai—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage.

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI 14 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1900 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, en la succession de Matthew Swords, No 59,010 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Johnson, contenant galerie et deux chambres, et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, cuve, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'îlet No 25, borné comme il est précédemment 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan par C. A. Hedin, déposé en l'étude de E. R. Beard, et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Rémunératif, dans un Cottage Double, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 14 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 janvier 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, et d'un ordre daté le 4 mai 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, maintenant absent en congé, dans l'affaire de Mme Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan, vs Margaret Frances Kelly, une mineure, No 42 271 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le productif cottage double en bois à un étage, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène, contenant galerie, quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Thalie, Sud Robertson et Magnolia. Le lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds, d'après un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 31 mai 1870, sur lequel il est désigné par le No 13, et est composé de tout du dit lot moins 31 pieds 9 pouces enlevés du fond, d'après le plan par Reisenstein, sur lequel il est désigné par le No 13, sur une vaste avenue, près des chars, des églises, marchés, écoles, et loué aux taux de $240 par an, le rendant placement sûr et productif.

Conditions — Une moitié comptant et la balance en un credit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur des billets, et devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Il sera requis 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

10mai—10 17 24 31—juin 7 14

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEURS.

PLACEURS ATTENTION!

OCCASION RARE D'ACQUERIR LA MANUFACTURE DE PEINTURE LA MIEUX EQUIPEE DU SUD.

En activité et devant être vendue comme une manufacture en opération.

AMERICAN WHITE LEAD AND COLOR WORKS.

Faisant face au fleuve, entre les rues Jackson et Philip, incluant l'entière manufacture, avec les machines, fournitures les plus modernes et améliorées pour la manufacture de Peintures de toutes sortes. Ensemble avec tout le stock de marchandises, meubles de bureau, comptes à recevoir, comptes ouverts, chentèle, etc. Faisant face à la rivière et la ligne de ceinture, rues Philip et Levée (ou Tchoupitoulas.)

Berry Bros et als vs American White Lead and Color Works.

No 60,469—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 15 mai 1900 par l'Hon. juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Tout le stock dans le commerce, meubles de bureau, billets à recevoir, comptes courants, etc., propriétés foncières, etc., appartenant à la American White Lead and Color Works, d'après inventaire enregistré en l'étude de Edgar M Cahn, N. P., No 626 Passage Commercial.

Les propriétés foncières consistent en—

Premièrement—Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Water et Levée, et désignés comme lots Nos 1 2 et 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire de cette ville. Ledits lots sont contigus et mesurent chacun 21 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Water, 21 pieds 5 pouces 7 lignes de largeur dans le fond et face à la rue Levée par la profondeur suivante: lot No 1 a 88 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Philip, 87 pieds 4 pouces et 6 lignes sur le côté contigu à lot No 2; lot No 2 a une profondeur de 86 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne la distant du lot No 1 et lot No 3 a une profondeur de 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Jackson.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans ledit Quatrième District, ancienne ville de l'af yette de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Water, Philip et Jackson, et formant une partie du lot désigné par la lettre Q, ledit lot mesurant 23 pieds à la rue Levée, courant en profondeur entre lignes parallèles à la rue Water.

Troisièmement—Un certain lot de terre situé dans l'îlet compris entre les rues Philip, Jackson et Levée et la levée ou chemin public, Faubourg Lafayette, maintenant le Quatrième District de cette ville, et mesurant 21 pieds 5 pouces de face au chemin public ou levée, 21 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Levée, sur 87 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Philip et 86 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne près de la rue Jackson, le tout d'après plan fait par Hugh Grant, voyer de ville, le 31ème jour de janvier, 1842; et.

Quatrièmement—Tout ce morceau de terre situé sur la batture en face du faubourg Lafayette, maintenant le quatrième district de cette ville et le même faisant partie du lot désigné sur le plan dudit faubourg par la lettre Q, et ledit morceau de terre ayant, en mesure française 21 pieds de face au chemin public ou rue Levée et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles, à la rivière, avec ses dessins par le lot désigné par la lettre R sur le même plan, et au dessous par la portion restante dudit lot Q.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet C, borné par les rues Water, Jackson, Levée et Philip, et désigné par la lettre R, sur un plan de la ville de Lafayette fait par Hugh Grant, alors voyer de la susdite ville, lequel dit lot mesure 64 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Water, 64 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à ladite rue Levée, sur 86 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Jackson et 88 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Philip, et laque le dite propriété comprend l'entière façade dudit îlet sur la rue Philip, des rues Water à Levée, et aussi celle sur les deux rues dernièrement nommées.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur tous et chacun des susdits lots et morceaux de terre, et tous les droits, voies, privilège, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, décorative et substantielle Nos 2215 et 2225 rue Water, s'étendant à travers l'îlet à la rue Tchoupitoulas, et la bâtisse à trois étages en briques Nos 2227 et 2231 rue Water, s'étendant aussi à travers l'îlet à la rue Tchoupitoulas, sur la ligne de ceinture faisant face au fleuve, près des lignes des chars électriques, etc, en faisant un des sites les plus idéals dans la ville pour une manufacture.

Les receveurs continueront les affaires au compte de l'acquéreur de la date de la vente jusqu'au passage final des titres.

Conditions—Comptant.

Acte de vente et tous les timbres du revenu pour propriétés foncières aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar M. Cahn, notaire.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et faire un dépôt comptant de 10 0[0 au moment de l'adjudication.

F. F. Hansell, Louis Mathie, Receveurs. | Dilkinspiel & Hart, Dart & Kernan, Girault Farrar, Gus Lemle, R. J. Maloney, Avocats.

16 mai—16 24 27—juin 3 10 17 au 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple No 422 rue Joseph

Entre Laurel et Annonciation.

Oscar A. Schneidau versus Henry Jenny, tuteur naturel.

No 59,007—Cour Civile du District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mai 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 11 de Harstville, bornés par les rues Joseph, Laurel, Arabella et Jersey, désignés comme lots Nos 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits y appartenant.

Les améliorations comprennent un cottage simple, en bois avec toit ardoisé, élevé de terre de 4 pieds. La maison contient verandah de devant, grand corridor central et 8 chambres, écurie, hangar couvé, etc.; grand terrain contenant promenades, plateabandes, plusieurs pêchers, etc; la maison retirée du trottoir; trottoir pavé avec des briques.

Conditions—Comptant.

10 pour cent comptant de dépôt requis au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, N. P.

16 mai—16 24 27—juin 3 10 17 à date

VENTES A L'ENCAN.

Sroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété excellente pour Laiterie.

SUCCESSION DE JACQUES BARRERE.

No 60,188—Division B—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI le 14 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mai 1900 par l'Hon. juge Fred. D. King, de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlet ou portion de terre située dans le Quatrième District étant l'îlet No 743 borné par les rues St Pierre (maintenant Pin), Lowerline, Vénus et le Drainage Canal ou Washington Shell Road, mesurant 252 pieds 6 pouces sur le Drainage Canal ou Washington Shell Road, sur 250 pieds sur la rue Vénus, 84 pieds 5 pouces sur la rue Lowerline et 101 pieds 8 pouces sur la rue Pin, connue comme la rue St Pierre, d'après un plan d'arpentage de Wm H. Williams, voyer, daté le 29 juin 1867, ensemble avec tous les droits améliorations, etc., étable, etc., aussi tous les droits, titres et intérêts de ladite succession de Jacques Barrère et femme au canal de l'avenue Washington et au chemin coquillé devant ladite propriété et ayant 45 pieds de la ligne de limite ci dessus décrite et à travers le canal Washington et une portion du chemin coquillé, comme il est plus amplement démontré sur un plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

Les améliorations comprennent une grande laiterie en bois, avec toit en tuiles, et un cottage en bois, ardoisé, près du coin de l'avenue Washington et la rue Lowerline. La maison contient galerie de devant, corridor et sept chambres; dans la cour est un hangar, cuve et puits. Susceptible de $35 de loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans avec billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles, telles que honoraires d'avocat en cas de procès, police d'assurance; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer les taxes de 1900.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Deibel, notaire.

11mai—11 18 22 27—juin 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA BALANCE

—DES—

Propriétés Mobilières ET DEPENDANCES.

Union National Bank vs Stone Land & Gravel Company.

No 61,262—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—MERCREDI, 6 juin à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 mai 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, à savoir:

1° Dix actions du stock capital de la Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle Orléans, valant $100 chacune.

2° Une Barge appelée le "Tom", coque à plat bords, toute carrée, franc tillac, 144' 10" de long 30' 10" de large; portant à peu près 750 tonnes.

3° Une vieille coque, ayant bouilloire A, un cadre et cabestan à vapeur, étant l'item mentionné dans l'Inventaire comme "Vance No 1."

4° Mudscow No 1, bab à plat bords, quête aux de